

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES

2021 DASCO 113 DAC - Subventions (256.000 euros) et conventions ou avenants à convention avec des associations, établissements culturels ou organismes, pour l'implantation de résidences artistiques dans les collèges dans le cadre de l'Art pour Grandir.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa mission éducative, la Ville de Paris participe au financement de projets éducatifs organisés par les collèges. Les actions proposées (ateliers, voyages ou sorties scolaires) sont en cohérence avec le projet d'établissement et viennent en complémentarité des projets déjà mis en place dans les établissements.

Depuis 12 ans, la Ville de Paris finance au sein des collèges parisiens l'installation de résidences artistiques. Ce programme s'inscrit dans le cadre du label « L'art pour grandir » qui vise à développer les liens entre établissements scolaires et institutions culturelles. L'objectif est de permettre à tous les jeunes Parisiens de se familiariser avec les pratiques artistiques et de découvrir les lieux de production, création et diffusion.

Ces résidences permettent aux adolescents, et en particulier à ceux les plus éloignés des pratiques culturelles, de découvrir des œuvres et des artistes inspirants. Chaque jeune appréhende la naissance et la maturation d'une création et fréquente des lieux et institutions culturelles. Les ateliers de pratiques artistiques impliquent l'artiste, les élèves, les professeurs et les familles. Ces ateliers familiarisent les collégiens à diverses disciplines (arts numériques, photographie, écriture, cirque, musique, théâtre, danse, cinéma, cultures urbaines, etc.). Pour favoriser le rayonnement des résidences artistiques au-delà des établissements scolaires, elles font l'objet de restitutions ouvertes à un large public : familles, habitants du quartier, etc.

Compte tenu du succès rencontré par ces résidences artistiques et du bilan réalisé en lien avec les établissements scolaires et culturels, il est proposé de reconduire en 2021/2022 les résidences d'artistes dans les collèges qui en ont exprimé le souhait.

Par leur contenu éducatif, les publics mobilisés et leur diffusion, les résidences artistiques concourent à l'ambition du Projet Éducatif Territorial de Paris de réduire les inégalités sociales et culturelles. Cette ambition est maintenue à la rentrée 2021 avec 70% des collèges en Réussite Éducative qui seront ainsi

concernés par une résidence artistique. Un grand nombre de projet associent également des élèves à besoins particuliers (ULIS, UPE2A, SEGPA).

En outre, afin d'approfondir les liens entre la Ville de Paris et la Seine-Saint-Denis, une nouvelle résidence croisée sera développée dans le cadre de la convention signée en février 2018 avec ce Département qui aura pour fil conducteur l'Olympiade Culturelle. Une délibération ultérieure sera proposée pour ce projet.

Le présent projet de délibération propose de porter le nombre de résidences artistiques à 55 à la rentrée prochaine, portées par 42 structures culturelles :

11 résidences « musique » :

- « Découverte de l'univers symphonique et parrainage d'élèves » proposée par l'Association des Concerts Padeloup pour deux collèges ;
- « Talestri, Reine des Amazones », opéra de Maria-Antonia Walpurgis » proposée par l'Atelier de recherche et de création pour l'art lyrique (ARCAL) ;
- « Les Talens au collège - Découverte de la musique baroque » proposée par l'Ensemble Les Talens Lyriques ;
- « La bande à Franck » et « L'orchestre steelband de Trinité et Tobago, répertoires et métissages » proposées par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris pour deux collèges ;
- « Une classe / un parrain : à la découverte du baroque » proposée par Le Concert spirituel ;
- « Haut en couleurs » proposée par l'Orchestre de chambre de Paris
- « Atelier d'écriture et oralité autour du Rap » proposée par La Place, centre culturel hip-hop ;
- « La Symphonie des mots » proposée par Madline ;
- « Beatmaking Starting Blocks » proposée par la Société d'exploitation de la Gaité Lyrique

8 résidences « danse et/ou art du cirque » :

- « Des présences lumineuses » proposée par le CENTQUATRE-PARIS
- « HERO.INE.S BIS » proposée par l'Association Vibrisses
- « Un pas vers l'autre » et « Ensemble ! » proposées par l'Atelier de Paris – Carolyn Carlson pour deux collèges ;
- « Dance Keat School Cinéma » et « Apprends-moi ta danse » proposée par la Compagnie Keatbeck pour deux collèges ;
- « Sooo Pop Kids » proposée par la Société publique locale du Carreau du Temple
- « LFD - La Fabrique Dansée #4 » proposée par la Coopérative de Rue de Cirque

10 résidences « théâtre » :

- « GénérationsS » proposée par l'Association Cité Théâtre pour deux collèges ;
- « Le Flow des Mots - (Dé)connexions x (Dés)informations » proposée par Cosmos Arts
- « Au clair de mon clown » proposée par l'International Visual Theatre ;
- « École de spectateurs - Résidence de création et ateliers artistiques en collège » proposée par La Fabrique des Petits Hasards ;

- « Flux » et « Récits d'exils : autofictions et témoignages » proposées par La Générale Nord-Est pour deux collègues ;
- « La Brigade Poétique & Créative » proposée par La Maison ouverte – Théâtre Dunois ;
- « Dé-régler nos contes » proposée par L'Etoile du Nord ;
- « Les souffleurs de braise » proposée par le Théâtre du Rond-Point

3 résidences « arts de la marionnette et théâtre d'objet » :

- « Dessine-moi un spectacle » et « A quoi je rêve aujourd'hui » proposées par le Théâtre aux Mains Nues pour deux collègues
- « Sensibilisation au Théâtre documentaire, d'objet et d'ombre autour de la lutte des Noirs américains contre la ségrégation raciale aux Etats-Unis » proposée par l'Association parisienne pour l'animation culturelle et sportive (Théâtre 13) ;

12 résidences « arts visuels, vidéo et cinéma » :

- « Des lignes de désirs » proposée par le CENTQUATRE-PARIS
- « Paréidolie : lire l'invisible » proposée par Betonsalon ;
- « Dans la peau d'une documentariste ! Réalisez un court-métrage documentaire » et « Rêve ton cinéma ! Imaginez une salle de cinéma pour les 15-30 ans » proposées par les Cinémas Indépendants Parisiens pour deux collègues ;
- « Découvrir, comprendre et s'initier aux arts urbains » proposée par Hypermur
- « Sculpte tes histoires » proposée par l'Institut des Cultures d'Islam (ICI) ;
- « La Fabrique du Regard - création photographique et numérique » proposée par Le Bal ;
- « Résidence artistique en dispositif U.L.I.S » et « L'art à la rencontre du handicap » proposées par L'Orange Rouge pour deux collègues ;
- « Les lieux repères » proposée par La Maison des Métallos ;
- « Voyage autour de mon collègue » proposée par la Maison du Geste et de l'Image ;
- « Du réel au surréel avec l'artiste photographe Alexandra Serrano » proposée par Maison Européenne de la Photographie

9 résidences pluridisciplinaires :

- « Espèces Mutantes / De l'objet à l'être rêvé » proposée par le Festival d'Automne
- « Comédie musicale 2021 » proposée par La Tornade
- « Autoportrait d'une adolescence » et « Le monde d'après » proposées par Les Plateaux Sauvages pour deux collègues
- « Le corps dans tous ses états ! » proposée par le Théâtre Silvia Monfort
- « Prendre la porte » proposée par La Maison de la Poésie pour deux collègues ;
- « PRENDS LA PAROLE AVEC VICTOR HUGO ! Parcours artistique sur les causes humaines et l'éloquence » proposée par la Compagnie Point de Rupture et la Maison Victor Hugo pour deux collègues ;

De plus, la résidence du Théâtre de la Marionnette à Paris (Mouffetard) au collègue Boris Vian, financée l'an dernier n'ayant pas pu démarrer à cause de la crise sanitaire, est reportée cette année.

En conclusion, 52 collègues parisiens pourront bénéficier du rayonnement des résidences artistiques durant l'année scolaire 2021/2022, dont la liste est annexée au présent projet de délibération.

En raison de l'intérêt parisien que présentent ces projets, je vous propose d'attribuer les subventions suivantes pour un montant total de 256 000 euros, et de m'autoriser à signer les conventions et les avenants joints au projet :

10.000 euros au Centquatre, 10.000 euros à l'Association Cité-Théâtre, 10.000 euros à l'Association des concerts Padeloup, 5.000 euros à l'Association du Festival d'Automne à Paris, 5.000 euros à l'Association parisienne pour l'animation culturelle et sportive, 5.000 euros à l'Association Vibrisses, 10.000 euros à l'Atelier de Paris/CDCN, 5.000 euros à l'Atelier de recherche et de création pour l'art lyrique (ARCAL), 5.000 euros à Betonsalon, 10.000 euros aux Cinémas Indépendants Parisiens, 10.000 euros à la Compagnie Keatbeck, 5.000 euros à la Compagnie Point de Rupture, 5.000 euros à la Coopérative de Rue de Cirque, 5.000 euros à Cosmos Arts, 5.000 euros à l'Ensemble Les Talens Lyriques, 5.000 euros à Hypermur, 5.000 euros à l'Institut des Cultures d'Islam (ICI), 5.000 euros à l'International Visual Theatre (IVT), 10.000 euros à la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris, 5.000 euros à La Fabrique des Petits Hasards, 10.000 euros à La Générale Nord-Est, 5.000 euros à l'Association La maison ouverte gérante du Théâtre Dunois, 5.000 euros à La Place, centre culturel hip-hop, 5.000 euros à La Tornade, 5.000 euros à Le Bal, 5.000 euros à Le Concert Spirituel, 10.000 euros aux Plateaux Sauvages, 5.000 euros à l'Etoile du Nord, 10.000 euros à L'Orange rouge, 5.000 euros à Madline, 6.000 euros à la Maison de la Poésie, 5.000 euros à la Maison des Métallos, 5.000 euros à la Maison du Geste et de l'Image, 5.000 euros à l'Orchestre de Chambre de Paris, 5.000 euros à l'association Paris audiovisuel - Maison Européenne de la Photographie, 5.000 euros à la Société d'Exploitation de la Gaîté Lyrique, 5.000 euros à la Société publique locale du Carreau du Temple - SPL Carreau du Temple, 10.000 euros au Théâtre aux Mains Nues, 5.000 euros au Théâtre du Rond-Point, 5.000 euros au Théâtre Silvia Monfort.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris